



Organisation d'une soirée privée, distribution d'alcool

Par **knscrew**, le **24/03/2010** à **04:09**

Bonjour,rrnrnJe me suis récemment lancé dans l'événementiel, je m'occupe donc d'organiser des soirées et tout autres types d'événements.rnJ'aimerais organisé une soirée privée, où de l'alcool serait distribué gratuitement.rnrnEn effet, pour cette soirée, je louerais une salle et seule l'entrée, enfin la place sera payante. Est ce que cela est interdit? devrais je disposer d'une licence aussi???rrnrnJe vous remercie.

Par **Tisuisse**, le **24/03/2010** à **07:35**

Bonjour,rrnrnCette question a été posée une bonne quinzaine de fois et nous y avons répondu. Je vous invite donc, pour savoir ce qu'il en est, de taper, dans la petite case "recherche" les mots "soirée privée" et de cliquer. Vous verrez alors apparaître tous les topics qui traitent de votre demande avec les questions des internautes et nos réponses juridiques.rnrnSi, après cette lecture, vous avez d'autres questions à poser, n'hésitez pas à revenir sur ce topic et nous nous ferons un devoir d'y répondre.rnrnEn attendant, bonne recherches et bon courage.

Par **csnt94**, le **27/11/2012** à **12:46**

bonjourrrnrnje voulais savoir si dans le cadre d'une promotion de nos produits destinée aux distributeurs professionnels (nous sommes fournisseurs d'articles de salles de bain) dont l'achat d'un ensemble leur donne droit à une bouteille gratuite de Whisky (donc non destinée à

la vente), nécessite une autorisation ou licence ?
Merci pour votre explication

Par **Tisuisse**, le **27/11/2012** à **12:50**

NON